

A l'école de l'éco-démocratie

Ils sont écoliers ou collégiens, et ils siègent déjà dans un parlement... mais pas n'importe lequel : l'éco-parlement des jeunes !

■ A la question « comment sensibiliser nos jeunes à la question de l'environnement et au rudiment de la démocratie ? », l'association Demain la terre ! répond « Eco-parlement des jeunes ». Ce dispositif, créé à l'échelle européenne au début des années 2000 a fait des émules en France. Aujourd'hui 6 éco-parlements des jeunes existent dans notre pays, dont un sur le territoire du Pays Cœur d'Hérault.

Il fonctionne sur le mode de la gestion de projets. Ainsi, les classes de primaires et de collèges concernées, 8 sur le territoire de la vallée de l'Hérault, vont travailler sur une question environnementale précise dans l'objectif d'élaborer un plan d'actions. Les 150 élèves investis dans cet éco-parlement des jeunes aborderont les thèmes sur le terrain, avec l'aide d'un animateur de l'association Demain la Terre. Au programme : balade en nature pour étudier la question de la biodiversité, relevés des poubelles et des déchets qui traînent dans un village,

réflexion sur la consommation et les emballages... De quoi revenir en classe avec une foule de problématiques et d'idées pour y répondre.

Dans chaque classe, des éco-délégués seront élus pour représenter leurs groupes lors de sessions parlementaires. La première d'entre elle s'est déroulée le 30 janvier dernier. Il s'agissait pour cette fois d'évoquer les premières problématiques relevées lors des séances en classe, et de donner quelques pistes de réflexion. Ce temps a aussi été celui de l'échange entre les différentes écoles et collèges participants.

Au mois de mars, des ébauches de plan d'action seront présentées aux techniciens et élus des collectivités, de façon à s'assurer de la faisabilité des projets. En effet, après la rédaction des plans d'actions, l'un d'entre eux sera choisi pour être réalisé ! Un budget y est même alloué, « comme les grands ! » pourraient s'exclamer ces démocrates en herbes.

En fin d'année, à l'issue des 7 séances scolaires et des deux sessions parlementaires, un évènement festif viendra clôturer ces quelques mois d'initiation à l'environnement et à la démocratie. A cette occasion, l'ensemble des projets sera présenté sur des stands, et les élèves découvriront celui qui sera concrétisé. ■

Une première réussie

Ils étaient presque au complet, ce mercredi 30 janvier après-midi pour le premier éco-parlement ! Les jeunes éco-délégués des classes de de CM2 et de 6^{ème} concernées se sont réunis dans la salle du conseil de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, à Gignac.

Au programme de cette première session, l'apprentissage de ce qu'est un éco-délégué et de ses fonctions par le jeu. « Présente ton voisin », ou encore « un match de boxe canadienne » ont permis aux jeunes d'apprendre à prendre la parole, à rendre compte d'une information, ou encore à argumenter pour défendre leur point de vue. Et lorsque l'on demande à ces apprentis quelles sont les qualités d'un bon éco-délégué, les réponses fusent : « nous devons parler au nom de notre classe », « on doit savoir écouter », ou encore « nous devons être curieux ». Qui sait si, d'ici quelques années, l'un d'entre eux n'occupera pas un siège de délégué communautaire dans cette même salle ?



Le 30 janvier dernier, lors du premier éco-parlement